

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C<sup>o</sup> place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX
Le Nord de la France
Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

ROUBAIX, 10 JUIN 1872

BOURSE DE PARIS

DU 8 JUIN
3 0/0 ..... 55 60
4 1/2 ..... 78 25
5 0/0 ..... 86 90

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

9 JUIN 1872

Table with columns: Cantons, Inscrits, Voilants, Bergerot, Deregnaucourt. Rows for Arrondissement d'Avesnes, Arrondissement de Cambrai, Arrondissement de Douai, Arrondissement de Dunkerque, Arrondissement d'Hazebrouck, Arrondissement de Lille.

Bachy : M. Bergerot, 61. — M. Deregnaucourt, 118.
Sainghin : M. Bergerot, 109. — M. Deregnaucourt, 250.
Templeuve : M. Bergerot, 178. — M. Deregnaucourt, 428.
Wannehain : M. Bergerot, 32. — M. Deregnaucourt, 51.
Genech : M. Bergerot, 46. — M. Deregnaucourt, 237.
Camphin, M. Bergerot, 141. — M. Deregnaucourt, 86.
Bourghelles : M. Bergerot, 175. — M. Deregnaucourt, 98.
Mouchin : M. Bergerot, 59. — M. Deregnaucourt, 215.
Cappelle : M. Bergerot, 123. — M. Deregnaucourt, 194.
Bouvignes : M. Bergerot, 66. — M. Deregnaucourt, 50.
Cobrieux : M. Bergerot, 41. — M. Deregnaucourt, 51.
Louvil : M. Bergerot, 73. — M. Deregnaucourt, 108.

NOTRE DÉFAITE

Les radicaux, unis aux républicains modérés, l'ont emporté. Leur succès a été éclatant; il a dépassé toutes leurs espérances.

Quant à nous, fort du devoir accompli, nous acceptons notre défaite, la tête haute, le cœur ferme, la conscience tranquille.

Nos convictions restent entières, inébranlables.

L'avenir se chargera de prononcer entre nos adversaires et nous.

ALFRED REBOUX.

Lettre de Versailles

Versailles, le 8 mai 1872.

Aujourd'hui, à trois heures moins un quart, M. Thiers est monté à la tribune, pour résumer la discussion et combattre le système qui limite le service à trois ans.

Il a parlé deux heures et demie, avec cet art d'intéresser qu'il possède au suprême degré, et l'art de persuader qui résulte de sa clarté. Il ne partage pas les idées courantes; il l'a déclaré à plusieurs reprises. S'il était le maître des destinées du pays, il conserverait sa loi de 1832, avec huit ans de service, c'est-à-dire huit contingents, et il se ferait fort de maintenir avec cette armée l'intégrité de la France. Il a raillé cet engouement qui, au siècle dernier, avait déjà introduit chez nous l'exercice à la prussienne, et par là même il raillait tous ses adversaires qui veulent adopter le système « qui, à ce qu'on croit, nous a battus. » — Il raillait le général Trochu, il raillait M. Raudot, il raillait tous ceux enfin qui croient que tout n'est pas parfait dans nos institutions militaires et qui veulent abandonner cette fameuse loi de 1832.

Toute la première partie de son discours a été consacrée à justifier cette loi, à prouver que ce n'est pas elle qui a refusé au gouvernement impérial les forces nécessaires pour vaincre. Et il faut

avouer que, si son argumentation n'a pas été de tous points convaincante, elle a été fort habile, fort ingénieuse et suffisante pour enlever le vote. C'était, du reste, tout ce qu'il voulait.

Pour lui, nos désastres résultent de quatre grandes fautes : une faute politique et trois fautes militaires.

La faute politique n'est pas difficile à prouver. Au 1<sup>er</sup> juillet, personne ne pensait à la guerre; tout le monde dormait tranquille sur ces promesses de paix faites au plébiscite; le gouvernement lui-même n'y songeait pas, ou du moins se conduisait comme tel.

M. Thiers avait donc raison de dire qu'on ne déclare pas la guerre en huit jours; qu'il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une pareille précipitation. On nous a jetés dans la guerre, comme Curtius se jetait un beau jour dans le gouffre, avec la différence pourtant que ce Romain se sacrifiait tout seul, tandis que l'empereur y entraînait avec lui la nation. Par là même nous n'étions pas prêts, et nous ne pouvions pas être prêts, parce que nous n'avions pas le temps matériel nécessaire pour mobiliser même notre pied de paix.

Quant aux fautes militaires, M. Thiers les a énumérées et démontrées avec sa lucidité ordinaire et son art de résumer les faits.

La première faute militaire a été notre formation de 230,000 hommes sur une ligne de cinquante lieues, et notre immobilité sur place pendant vingt jours! Vingt jours, qui donnaient à l'ennemi le temps de grouper des masses énormes sur notre frontière. Et sur cette ligne de cinquante lieues, nos corps d'armée, isolés les uns des autres, ne pouvaient se lier entre eux; et notre droit, enfin (le corps de Mac-Mahon), était complètement en l'air, puisqu'elle était séparée du gros de l'armée par la chaîne des Vosges. Voilà la première faute commise : vice de formation et immobilité pendant vingt jours.

La seconde partie a été la concentration sous Metz. Évidemment l'abandon de Metz était l'abandon de la Lorraine et de la ligne de la Moselle; on ne devait s'y résigner qu'à la dernière extrémité. Mais cette extrémité était venue; et, en présence de cette immense conversion à droite des Prussiens, dont l'armée du prince royal était l'aile marchante, pour envelopper l'armée sous Metz, — il n'y avait qu'une chose à faire, abandonner Metz avec une forte garnison, et aller défendre la ligne de la Meuse ou celle des Argennes. Il fallait enfin aller chercher un autre champ de bataille, à Châlons même et plus loin encore si cela était nécessaire.

Voilà la seconde faute commise, concentration et immobilité sous Metz, où l'on s'exposait à être bloqué.

— La troisième faute militaire a été la marche fatale de cette nouvelle armée formée avec les débris de notre droite, au camp de Châlons, et qu'au lieu de ramener en arrière sur Paris, où elle pouvait manœuvrer, on a envoyée s'engouffrer dans ce qu'on a si bien nommé l'entonnoir de Sedan. Là, M. Thiers a rappelé les efforts qu'il a tentés auprès

du gouvernement, et cette prédiction qu'il lui avait faite: Vous aurez deux capitulations au lieu d'une! Ce qui, hélas! s'est vérifié.

Voilà la troisième faute, marché de l'armée sur Sedan.

En tout cela, M. Thiers avait parfaitement raison. Il est difficile de mieux résumer cette navrante histoire, et de faire mieux toucher du doigt les fautes commises. L'Assemblée a été saisie par cette analyse claire des quatre causes de nos désastres.

Mais, quand on y réfléchit, y avait-il un argument solide pour le statu quo sous la loi de 1832? M. Thiers a raillé fort agréablement le grand mot du jour : la nation armée, et s'est appuyé sur une page fort remarquable du maréchal Bugeaud. Mais toute la seconde partie de son discours très spécieuse, très brillante toujours, était soulevée à côté de la question. La loi de 1832 pouvait être fort bonne à son heure. L'est-elle au même titre aujourd'hui? C'est ce qui n'a bien été démontré ni par ses aperçus historiques sur Austerlitz et Essling, ni par sa prétention de faire naître l'esprit militaire en retenant le soldat longtemps sous les drapeaux.

Car là son argumentation se retournait contre lui-même. Cette loi de 1832, qu'il présente comme un idéal, est toujours en vigueur. Le soldat, à peu de chose près, reste toujours six à sept ans sous les drapeaux. Notre armée enfin est encore inspirée par l'esprit de cette loi. Or, nul ne peut nier que l'esprit militaire n'ait diminué. Chaque année voyait décroître le nombre des engagés volontaires. On s'éloignait le plus possible de la carrière des armes, qui n'était plus en honneur chez nous comme autrefois. Comment rendre à la nation cet esprit militaire si on ne profite pas du courant d'idées actuel, si on refuse l'offre que la France fait aujourd'hui de tous ses enfants?

M. Thiers a parlé de cette loi du temps qui seule modifie fructueusement les institutions. Nous sommes précisément arrivés à une de ces heures de transformation, comme le remarquait le général Trochu en lui répondant; et il faut savoir comprendre que le moment des réformes est venu.

Je viens de parler du général Trochu; je dois constater qu'il n'a pas été aujourd'hui à la hauteur de sa tâche, et il n'a pas répondu à l'attente de l'Assemblée. Il a indiqué le plan d'un discours en réponse à M. Thiers, mais il ne l'a pas fait.

La Chambre, lasse de cette longue discussion, indécise entre tant d'opinions diverses, séduite tantôt par un orateur, tantôt par un autre, a fini par repousser les amendements à l'article 37, qui tous tendaient à fixer à trois ans la durée du service dans l'armée active. (Union.)

Informations-Nouvelles

Il est à remarquer que c'est le jour anniversaire de la bataille de Magenta, 4 juin, qui a été choisi pour la cérémonie du bap-

tême du petit prince prussien dont le prince et la princesse d'Italie sont parrain et marraine. Évidemment, ce jour n'a pas été désigné sans intention : on a voulu constater ainsi que les Italiens et les Allemands, ennemis treize ans auparavant, s'embrassent sur les ruines de la France, qui donna si sottement le sang de ses soldats pour affranchir les premiers et préparer la suprématie des seconds sur elle-même.

On se souvient qu'il a été parlé, il y a plusieurs mois, des mines d'or de la Nouvelle-Calédonie. Le dernier courrier de Nouméa apprend à la Patrie que de nouveaux filons d'une grande richesse ont été découverts à la fin de mars dans les terrains aurifères situés sur la rive gauche du Diahot et à son embouchure. On a trouvé également des mines de cuivre très-riches. Les autorités de l'île viennent d'envoyer au ministre de la marine et des colonies des échantillons de ces mines, afin qu'il les fasse analyser, et que le gouvernement puisse prendre un parti de cette importante découverte.

Voilà d'excellentes nouvelles pour les abonnés du Radical.

Encore une anecdote sur le maréchal Vaillant et ce sera peut-être la dernière.

Un jour, pendant qu'il avait la direction des beaux-arts, un de ses amis se présente chez lui pour attirer son attention sur un artiste intéressant :

— Surtout, lui dit le maréchal, quand vous reviendrez, adressez-vous directement à moi, et non pas aux chefs de bureau. Ces messieurs ont l'habitude de faire faire antichambre indéfiniment. Figurez-vous qu'il y a quelque temps, voulant me rendre compte par moi-même de leurs us et coutumes, je me suis annoncé chez l'un d'eux, qui n'avait rien à faire, et je lui fais dire qu'un ancien militaire voudrait lui parler. On me fait asséoir dans l'antichambre. J'attends une demi-heure; notre homme avait eu le temps de donner tous ses soins à ses ongles. Au bout d'une demi-heure, je lui fais dire qu'en ma qualité de vieux serviteur de la France, j'espérais ne pas être obligé d'attendre aussi longtemps, d'autant mieux que je savais qu'il ne se trouvait personne dans son cabinet. Rien n'y fit. Ma foi, après une heure d'attente comme solliciteur, j'entre en ministre, sans frapper, et je trouve mon chef de bureau en train de se passer de la poudre de riz sur le visage. Je prends les pincettes du foyer, et, aussi délicatement que possible, je m'empare de la houppette et je la dépose, sans rien dire, dans la cheminée, à la grande stupefaction de ce monsieur, qui n'eut, pas même la présence d'esprit de désarmer ma mauvaise humeur par une saillie.

Venez donc directement à moi, ajouta le maréchal en forme de péroraison au récit qu'il venait de faire.

M. Law, un des chefs du radicalisme en Angleterre, a essayé, lundi dernier, de faire au théâtre de Preston une lecture en faveur du régime républicain. Mais dès ses premières paroles, il a été tellement hué qu'il a dû se retirer; le peuple l'a reconduit à son hôtel, en chantant le God save the Queen.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 11 JUIN 1872

— 37 —

LA TERRE PROMISE (1)

DEUXIÈME PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XLII

Maitre Evrard

(Suite)

— Détrompez-vous, monsieur, interrompit André; sa résolution est immuable, et je l'estime trop pour supposer un moment que vous, qui lui êtes étranger, puissiez obtenir de lui ce qu'il a obstinément refusé aux prières d'un père, aux larmes de sa mère et au désespoir de la jeune fille qu'il aime.

— Monsieur Morin, vous n'accomplirez rien, dit-il, sans savoir de quoi il est question, ma pauvre Madeleine, que ton procès ne soit aux trois quarts

rez pas votre dessein! s'écria tout à coup le vieux notaire en se levant : non, vous ne l'accomplirez pas! si ce n'est pas la crainte de Dieu qui vous arrête, ce sera votre tendresse pour votre femme, ce sera l'affection pour l'enfant qui vous nomme son père; non, non, vous ne l'accomplirez pas, car vous ne voudrez pas faire le malheur de ceux que vous aimez!

André compta froidement les billets de banque qu'il venait de tirer de son portefeuille, et il les présenta à maître Evrard.

Celui-ci parut hésiter; puis il prit une plume et fit deux reçus qu'il donna à M. Morin, l'un de trois cent mille francs, l'autre de cent soixante-deux mille.

— Adieu, monsieur, lui dit André en lui tendant la main, adieu et merci.

— Non pas adieu, mais au revoir; répondit le vieux notaire; oui, j'ai le pressentiment que nous nous reverrons. Un sourire doux et triste à la fois fut toute la réponse d'André.

Quelques minutes plus tard, il longeait la rue de Bourgogne, l'âme toute remplie de sombres pensées.

CHAPITRE XLIII

L'Amour d'un père.

Amaury cependant si absorbé qu'il fut par son immense désespoir, n'avait pas tardé à s'apercevoir du changement de M. Morin. S'abusant sur la cause réelle

de ce changement subit, il l'attribua à l'abandon dans lequel il laissait son père adoptif, et touché de compassion et de repentir, il prit la résolution de redevenir pour lui ce qu'il était autrefois.

Ce fut dans ces dispositions qu'il s'offrit à André le jour même où celui-ci s'était rendu secrètement auprès de maître Evrard.

M. Morin, de son côté, tout en regagnant sa demeure, avait eu le temps de songer qu'un rapprochement immédiat entre Amaury et lui était indispensable, s'il voulait accomplir le lendemain le projet qu'il avait formé. De retour chez lui, il se rendit tout droit à l'appartement de son fils; celui-ci n'y était point. André revenait sur ses pas, lorsqu'il crut entendre parler dans la chambre de Madeleine. Il s'arrêta pour écouter, et la voix de son fils frappa son oreille. Il ouvrit la porte, entra et aperçut Amaury auprès de Mme Morin.

Le jeune avocat, à la vue de son père, se leva aussitôt pour aller au devant de lui.

— Arrive donc, lui dit-il presque gaiement; ma mère et moi nous sommes en grande discussion depuis une heure.

— Ah! et de quoi s'agit-il? répondit Morin sur le même ton.

— Assieds-toi là, reprit Amaury en avançant un fauteuil, écoute nous avec l'impartialité d'un juge, et prononce.

— Je crains bien, sans savoir de quoi il est question, ma pauvre Madeleine, que ton procès ne soit aux trois quarts

perdu, dit André à sa femme; mais, aussi, comment t'avisés-tu de plaider contre un avocat?

Madeleine était si surprise de l'étrange métamorphose qui s'était opérée depuis le matin dans le langage et dans les manières de son fils et de son mari, qu'elle demeura pendant quelques secondes sans pouvoir trouver une parole.

— Tu ne me réponds pas? L'avouerais-tu déjà vaincue? reprit Morin toujours sur le même ton.

— Non, non, dit vivement Madeleine, et je soutiens que jamais bon avocat n'eut jamais pire cause à défendre qu'Amaury; et si le tribunal devant lequel nous comparaissons, lui et moi, ajouta-t-elle, me donne tort, je ne me tiendrai pas pour battue, et j'en appellerai à d'autres juges.

— Bravo! reprit Morin en riant si naturellement que sa femme et son fils se laissèrent prendre à cette feinte gaieté, bravo! voilà un exorde qui promet un piquant débat.

— Tu sauras d'abord, dit Amaury en s'efforçant de se mettre à l'unisson d'André, que ma mère et moi nous avons résolu de passer la belle saison à la campagne; c'est un caprice, une folie, en un mot, c'est tout ce que tu voudras, mais c'est une chose irrévocablement arrêtée.

— Ah! fit monsieur Morin d'un air qui signifiait : Nous verrons.

— C'est comme cela, poursuivit le jeune avocat, et ben gré, mal gré, il faudra t'y soumettre, d'abord parce que nous

sommes deux contre un, ensuite parce que ma mère a, je le crains bien, le mal du pays...

— Vraiment? dit André.

— Oui, le séjour de Paris me pèse, répondit Madeleine, je ne respire pas dans cette atmosphère épaisse qui m'entoure; ce bruit et ce mouvement sans cesse renaissants me sont insupportables; et je soupire après le moment heureux où je pourrai me retrouver au milieu des bois, du silence et de la solitude.

Un sombre souvenir sembla passer devant les regards de M. Morin.

— Tu as raison, Madeleine, dit-il avec un soupir, ce n'est pas à Paris qu'il faut venir chercher le bonheur. Ainsi donc, continua-t-il bientôt d'un air de bonne humeur admirablement joué, Amaury et toi vous avez décidé que nous irions à la campagne?

— Oui, mon père, répondit son fils, et nous nous sommes mis en quête de l'endroit où nous nous fixerons.

— Quant à moi, dit Madeleine, j'ai proposé Montmorency.

— Et moi, le charmant village de Montfermeil, répartit Amaury.

— De là notre discussion, ajouta Mme Morin.

— Jene conteste pas les mérites de Montmorency, reprit Amaury; j'ai gravi plus d'une fois ses côtes aux pittoresques, plus d'une fois j'ai parcouru ses vallées, admiré sa forêt, englucé avec son lac, Aubonne et Andilly qui semblent s'être d'un bouquet de feuillages; Montmorency, j'en

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le journal l'Union de 1848.